Informations de base	
2006/2067(DCE) DCE - Déclaration écrite (historique)	Procédure terminée
Déclaration sur la lutte contre le racisme dans le football **Subject** 7.30.08 Lutte contre le racisme et la xénophobie	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
14/03/2006	Décision du Parlement	T6-0080/2006	Résumé
14/03/2006	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2006/2067(DCE)
Type de procédure	DCE - Déclaration écrite (historique)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136_
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Déclaration écrite		T6-0080/2006	14/03/2006	Résumé

Déclaration sur la lutte contre le racisme dans le football

2006/2067(DCE) - 14/03/2006 - Déclaration écrite

Le Parlement européen a adopté une déclaration sur la lutte contre le racisme dans le football.

Déplorant les incidents racistes graves qui ont eu lieu en Europe lors de matchs de football, il rappelle que l'un des objectifs de l'Union européenne est la protection contre la discrimination fondée sur l'origine ethnique et la nationalité.

Il condamne dès lors fermement toutes les formes de racisme pendant les matchs de football, tant sur le terrain qu'en dehors.

Parallèlement, le Parlement rend hommage à l'excellent travail accompli par des organisations telles que l'UEFA ou le réseau FARE (Football contre le racisme en Europe) dans la lutte contre ces problèmes. Il invite tous ceux qui jouissent d'une forte notoriété dans le domaine du football à s'exprimer régulièrement contre le racisme.

De même, il invite :

- les fédérations nationales de football, les ligues, les clubs, les syndicats de joueurs et les groupes de supporters à appliquer les bonnes pratiques de l'UEFA, comme son plan d'action en dix points;

- l'UEFA et tous les autres organisateurs de compétitions en Europe à faire en sorte que les arbitres aient la possibilité, dans le respect de règles claires et strictes, d'interrompre des matchs, ou d'y mettre fin, en cas d'actes racistes graves et d’envisager la possibilité d'imposer des **sanctions sportives aux fédérations nationales de football et aux clubs dont les supporters ou les joueurs commettent des infractions racistes graves**, y compris la possibilité d'exclure les récidivistes de leurs compétitions